

Motion n°1 CA 02/02/2017 présentée par les élu-e-s de la liste intersyndicale.

Le Conseil d'Administration du lycée Georges Clemenceau (CA), réuni le 02/02/2017, a pris connaissance de la structure prévue par le Rectorat de Créteil pour la rentrée 2017, de la DHG attribuée et du TRMD présenté en commission permanente le 26 janvier par la direction du lycée.

Le Rectorat annonce une seconde générale de moins mais le passage d'une terminale scientifique de 24 à 35 élèves. Cela aurait dû entraîner la diminution de la DHG par rapport à l'existant de 34,5 heures. Or, le Rectorat fait baisser la DHG pour la rentrée 2017 de 46h.

De plus, nous constatons que le TRMD soumis par la direction ne rentre pas dans l'enveloppe proposée par le Rectorat. Alors qu'il est proposé 1563 HP, le TRMD aboutit à 1586 HP. De même, le nombre d'HSA est de 143,05 dans le TRMD, contre 177 dans la DHG de l'administration. Il apparaît donc une différence de 33,95 HSA.

En conséquence, le CA demande :

- un abondement de 11,5 HP pour rétablir l'existant de la dotation horaire, en prenant en compte la réalité de l'évolution des structures ;
- une transformation de 33,95 HSA en HP.

Pour :

Contre :

Abstention :

NPPV :

Motion n°2 CA 02/02/2017 présentée par les élu-e-s de la liste intersyndicale.

Le Conseil d'Administration du lycée Georges Clemenceau (CA), réuni le 02/02/2017, a pris connaissance du TRMD proposé par la direction de l'établissement lors de la commission permanente du 26 janvier 2017.

Le CA constate que, pour faire passer un taux d'HSA beaucoup trop important pour l'établissement, il est proposé de s'appuyer sur les lettres modernes, l'anglais, les mathématiques.

Ces HSA sont artificielles : elles ne visent pas à permettre au lycée de fonctionner mais visent à permettre une baisse des dépenses publiques et des créations d'emploi moins nombreuses.

En conséquent, le CA demande la création d'une chaire :

- en lettres modernes ;
- en anglais ;
- en mathématiques ;
- en espagnol.

Pour :

Contre :

Abstention :

NPPV :

Motion n°3 CA 02/02/2017 présentée par les élu-e-s SNES-FSU.

Au moment où se prépare la rentrée 2017, le conseil d'administration du lycée Georges Clemenceau (Villemomble) tenait à rappeler l'intérêt de la consigne ministérielle du 15 janvier 2015 relative à l'enseignement de la philosophie dans les séries technologiques, insistant sur l'importance d'y maintenir des cours à effectifs réduits.

Il faut également rappeler la singularité de cet enseignement dans ces séries : il cumule l'exigence, en une seule année scolaire et une année d'examen diplômant, avec un horaire de seulement 2 heures par semaine, d'initier à une nouvelle discipline et de préparer deux types d'épreuves écrites. Avec un effectif de plus de 25 élèves, cela devient un défi, et au-delà une mission impossible.

L'effectif annoncé de la rentrée 2017 met donc gravement en péril la possibilité même de cet enseignement. Le CA soutient donc la demande du collectif des professeurs de philosophie de France de demander le dédoublement SYSTEMATIQUE des heures de philosophie en terminale STMG, sous peine de rendre illusoire toute chance pour les élèves de réussir dans cette discipline.

Pour :

Contre :

Abstention :

NPPV :

Motion n°4 CA 02/02/2017 présentée par les élu-e-s de la liste intersyndicale.

Suite aux actions des personnels et des parents d'élèves le 19 septembre 2016, le Rectorat de Créteil a installé au lycée Georges Clemenceau de Villemomble un demi-BMP de CPE.

L'année prochaine, si la structure évolue, le nombre d'élèves restent supérieur à 1300 élèves, ce qui est bien trop important pour deux CPE.

Le Conseil d'Administration du lycée Georges Clemenceau (CA), réuni le 02/02/2017, exige l'ouverture d'un poste de CPE pour la rentrée 2017.

Pour :

Contre :

Abstention :

NPPV :